

CODE DE CONDUITE

L'INTÉGRITÉ AVANT TOUT

LAND  LAKES INC.®

TABLE DES MATIÈRES

1

MESSAGE DE BETH FORD

2

LE CODE ET NOS RESSOURCES

4

MON RÔLE

Respect de la confidentialité

Respect de la vie privée

Utilisation responsable des actifs de l'entreprise

Protection de la propriété intellectuelle

Communication prudente

Évitement des conflits d'intérêts

Tenue de registres commerciaux détaillés

10

NOTRE MÉTHODE DE TRAVAIL

Comportement approprié sur le lieu de travail

Lutte contre les représailles

Diversité et intégration

Sécurité du lieu de travail

Drogue et alcool au travail

Violence sur le lieu de travail

14

NOTRE COMPÉTITIVITÉ

Une concurrence axée sur l'intégrité

Associations/Événements professionnel(le)s

Réglementations commerciales

Qualité des produits

Une approche commerciale intègre

Veille concurrentielle

20

ÊTRE UN CITOYEN DU MONDE

Gestion de l'environnement

Conformité aux lois

Protection des droits de l'Homme

Lutte contre la corruption et les pots-de-vin

Lutte contre le blanchiment d'argent

Activités communautaires et politiques

MESSAGE DE BETH

Depuis 100 ans, Land O Lakes mène ses activités de façon éthique et avec la plus grande intégrité. Grâce à notre travail acharné, à notre dévouement et à un engagement inébranlable à faire ce qui est juste, nous avons acquis la réputation d'une entreprise éthique en qui l'on peut avoir confiance. Il s'agit de qui nous sommes et de qui nous avons toujours été.

Notre réputation et notre engagement en matière d'intégrité nous permettent d'avancer avec détermination et de prendre notre place parmi les leaders et parmi ceux qui résolvent les problèmes. Agir avec intégrité en faisant ce qui est juste, immanquablement, est indispensable pour parvenir à relever les défis majeurs qui s'imposent à nous, notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, du climat et de l'investissement dans les communautés rurales.

Chacun d'entre nous a le privilège, et la responsabilité, de maintenir l'engagement en matière d'intégrité que nous portons depuis un siècle. C'est ce que nos membres, leurs communautés et les consommateurs attendent de nous, et ce que nous attendons les uns des autres. Notre Code de conduite incarne notre compréhension commune de ces attentes et de ces responsabilités. Faites-en un guide. Reportez-vous-y fréquemment et n'hésitez pas à exprimer vos questions.

Alors que nous nous tournons vers les 100 prochaines années, nous souhaitons vous remercier pour votre engagement en matière d'intégrité et pour votre détermination à faire ce qui est juste, immanquablement.



Beth Ford
Président et Chef de la Direction

LE CODE

Notre Code de conduite, L'intégrité avant tout, est un ensemble de principes juridiques et éthiques permettant aux employés de cerner les attentes de l'entreprise en ce qui concerne leur méthode de travail, leur compétitivité et leur façon de préserver la réputation de la société en matière d'excellence et d'intégrité.

Ce code représente également l'engagement public de Land O'Lakes en faveur des normes éthiques les plus strictes. Chaque employé a le devoir et la responsabilité de faire en sorte que la moindre de ses paroles, actions et décisions soit empreinte de ces normes.

NOS POLITIQUES

Notre Code de conduite fait référence à plusieurs Politiques d'entreprise importantes. Le texte intégral de ces politiques ainsi que toutes les politiques d'entreprise sont consultables dans le Centre de politique, sur Front Door.

POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN D'UN CODE DE CONDUITE ?

Même s'il n'existe aucun Code de conduite capable de décrire toutes les situations qu'un employé est susceptible de rencontrer, notre Code (qui met l'accent sur nos valeurs, l'intégrité et le respect de la loi) fournit des recommandations pour les situations dans lesquelles la bonne décision à prendre n'est pas évidente.

Lorsque vous êtes confronté(e) à une situation dans laquelle aucune « bonne » ou « mauvaise » réponse ne se dégage clairement, posez-vous les questions suivantes :

- » Le comportement que je compte adopter est-il en phase avec notre Code, la politique de l'entreprise et la législation ?
 - » Ressentirais-je de la fierté si ma famille, mes amis ou mes collègues apprenaient ce que j'ai fait ?
 - » Si mon comportement était porté à la connaissance de tous, reflèterait-il fidèlement mon intégrité personnelle ou la réputation de l'entreprise en matière d'intégrité ?
 - » Serais-je capable de me regarder dans le miroir si j'agissais ainsi ?
- Si votre réponse à toutes ces questions n'est pas « oui », demandez de l'aide. Les questions d'éthique ne sont pas faciles à élucider, c'est pour cela que de l'aide est à votre disposition.

À QUI S'APPLIQUE LE CDC ?

Le Code s'applique à tous les employés de Land O'Lakes et à toute personne agissant en son nom.

QUELLE EST MA RESPONSABILITÉ ?

- » Lire et respecter le Code de conduite ainsi que les politiques de l'entreprise.
- » Appliquer la loi. Ne pas agir contrairement à l'éthique ou à la loi, ni ordonner à un autre employé ou à un tiers d'agir ainsi.
- » Faire preuve de discernement et de bon sens.
- » Demander de l'aide en cas de doute.
- » Signaler toute violation présumée du Code et coopérer pleinement aux enquêtes.
- » Régir à la perfection les informations de l'entreprise, ses ressources et sa réputation.

QU'ATTENDONS-NOUS DES DIRIGEANTS ?

Donnez l'exemple. Les actes sont plus efficaces que les mots. Maîtrisez le Code et les politiques de l'entreprise afférentes. Appuyez-vous dessus pour déterminer la conduite à adopter et pour répondre aux préoccupations des employés. Enfin, encouragez les employés à s'exprimer s'ils ont des doutes, et garantisiez l'absence de représailles à l'encontre de ceux qui suivent cette consigne.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES POUR LES PERSONNES QUI ENFREIGNENT LE CODE ?

Toute personne enfreignant le présent Code, les politiques de l'entreprise ou les lois et réglementations qui régissent nos activités s'expose à de lourdes conséquences. Outre des mesures disciplinaires, voire la perte de son emploi, tout contrevenant risque de se voir infliger des sanctions pénales pour non-respect. Plus important encore, tout comportement allant à l'encontre du Code

risque de ternir en quelques minutes la réputation de l'entreprise, après des dizaines d'années d'efforts pour l'établir.

COMMENT SONT GÉRÉES LES ENQUÊTES ?

Tout signalement de non-respect du Code sera rapidement examiné et fera l'objet d'une enquête, le cas échéant. Nous préservons la confidentialité des personnes concernées dans la mesure du possible. De plus, nous interdisons strictement l'exercice de représailles à l'encontre d'une personne signalant en toute bonne foi une violation réelle ou supposée du Code ou des politiques de l'entreprise.

QUI PEUT UTILISER LA LIGNE D'ASSISTANCE ?

Les employés, membres, clients et prestataires de Land O'Lakes sont tous libres d'utiliser la ligne d'assistance Connect pour faire part de leurs préoccupations concernant des agissements contraires à l'éthique ou à la loi, ou tout autre type de comportement problématique.

QUI RÉPOND AUX APPELS DE LA LIGNE D'ASSISTANCE ? PUIS-JE APPELER DE FAÇON ANONYME ?

Notre ligne d'assistance Connect n'est pas gérée par Land O'Lakes, mais par les employés d'un tiers indépendant. Elle est disponible 24 heures sur 24, sept jours sur sept. La personne à l'origine de l'appel peut s'exprimer dans la langue de sa région et conserver son anonymat, sauf dans certaines régions à l'international où la loi locale ne permet pas l'anonymat total. Dans les régions concernées, nous nous conformons à la loi locale.

À QUI ADRESSER MES QUESTIONS OU EFFECTUER UN SIGNALEMENT ?

- » **À votre direction.** Chez Land O'Lakes, les dirigeants sont tenus d'« agir avec intégrité ». Ceci est d'autant plus important lorsqu'il s'agit de questions d'éthique.
- » **Dans la plupart des cas, votre partenaire commercial des RH** peut vous orienter vers l'interlocuteur le plus compétent.
- » **N'importe quel avocat** du service juridique de Land O'Lakes.
- » **Ask Beth (La Boîte de réception du président)** via laquelle vous pouvez contacter directement (et anonymement) le PDG.
- » **La ligne d'assistance Connect**, gérée par les employés d'un tiers indépendant. Vous pouvez contacter la ligne d'assistance par :
 - » **Téléphone** : si vous vous trouvez aux États-Unis ou au Canada, contactez le 855-TELL-LOL (855-835-5565). Les personnes appelant d'un autre pays doivent contacter un opérateur et demander à appeler le 470 219 7131. Ces deux numéros sont gratuits.
 - » **Internet** : connecthotline.ethicspoint.com

MON RÔLE



Quelle que soit sa fonction, tout employé de Land O'Lakes a un rôle à jouer dans la protection de notre réputation en matière d'équité, d'intégrité et d'éthique. Ce rôle inclut de protéger les informations de l'entreprise, de communiquer avec précaution et d'éviter les conflits d'intérêts.

Il peut être facile de justifier un comportement répréhensible en se disant des choses telles que : C'est juste pour cette fois. Personne n'en saura jamais rien. Ironiquement, ceux qui prennent la mauvaise décision le font parfois en pensant agir dans les meilleurs intérêts de l'entreprise.

En tant que gardien de la réputation de l'entreprise en matière d'intégrité et de comportement éthique, il est important de comprendre que malgré les fluctuations des défis commerciaux et des dilemmes d'éthique, notre engagement à faire les bons choix au quotidien, lui, reste intact.

Nous allons vous présenter les principales normes auxquelles chaque employé est tenu de se conformer au quotidien et à tout moment.

RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ

Les informations confidentielles concernent tous les renseignements qui ne sont pas publics. En font partie les secrets commerciaux, les plans stratégiques, les connaissances des consommateurs, les idées en matière d'ingénierie et de fabrication, les compositions de produits, les designs, les bases de données, les dossiers, les renseignements sur les prix et les informations financières non publiées.

Vous ne devez en aucun cas divulguer ou autoriser la divulgation d'informations confidentielles, à moins que cela soit exigé par la loi ou que la direction de l'entreprise vous en donne l'instruction. Comme requis par les politiques de l'entreprise et notre norme de classification des informations, soyez particulièrement vigilant(e) lorsque vous stockez ou transmettez des informations confidentielles. Honorez les engagements en matière de confidentialité que nous avons pris auprès de nos clients, prestataires et partenaires commerciaux. Ne divulguez jamais leurs informations confidentielles sans leur autorisation écrite.

Tenez compte de votre environnement lorsque vous travaillez, plus particulièrement lorsque vous êtes en déplacement ou hors du bureau. Les gens autour peuvent-ils écouter vos conversations ? Peuvent-ils voir l'écran de votre ordinateur ?

Gardez à l'esprit que votre obligation de respecter la confidentialité se poursuit, même si vous n'êtes plus employé chez Land O'Lakes. De même, ne divulguez jamais à Land O'Lakes des informations confidentielles dont vous avez eu connaissance dans le cadre de votre travail pour d'autres employeurs.

Si vous pensez que des informations confidentielles de l'entreprise ont été volées ou divulguées sans autorisation, contactez immédiatement le service juridique.

RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Les membres, employés, clients et partenaires commerciaux de Land O'Lakes font tous confiance à l'entreprise en ce qui concerne les informations sensibles, voire privées. Avant de collecter, d'utiliser, de partager ou de supprimer des informations d'une telle nature, assurez-vous de bien comprendre vos responsabilités en vertu de la politique relative à la vie privée de l'entreprise, de nos déclarations de confidentialité et de tout accord applicable avec le propriétaire de ces informations.

UTILISATION RESPONSABLE DES ACTIFS DE L'ENTREPRISE

Les informations et les technologies de l'entreprise sont essentielles pour vous permettre d'assurer votre rôle avec succès. Veillez à les utiliser et à les préserver de manière appropriée.

Utilisez l'ensemble des informations et des actifs de l'entreprise (tels que le matériel, les logiciels et l'accès à Internet) conformément au présent Code et aux politiques de l'entreprise, en particulier celles concernant la discrimination, le harcèlement, la confidentialité, la vie privée et la conformité à la loi. Veillez à protéger ces actifs des vols et des dommages.

Utilisez des mots de passe ! Ne partagez jamais votre mot de passe et ne laissez pas votre ordinateur sans surveillance dans un lieu exposé.

Land O'Lakes surveille l'utilisation de ses actifs. Les employés ne doivent pas s'attendre à ce que les informations stockées sur ces actifs ou transmises par leur intermédiaire soient privées.

PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Comment les employés peuvent-ils protéger la propriété intellectuelle de l'entreprise ?

- » N'utilisez que des marques commerciales approuvées et autorisées. Signalez tout abus supposé de nos marques commerciales, logos ou marques.
- » Ne divulguez en aucun cas les secrets commerciaux de l'entreprise à des personnes non autorisées.
- » Signalez à la direction tout(e) nouveau produit ou nouvelle technologie ou solution commerciale unique conçu(e) dans le cadre de votre travail chez Land O'Lakes.

Respectez également les droits de propriété intellectuelle des tiers. N'utilisez jamais une propriété intellectuelle n'appartenant pas à Land O'Lakes sans l'autorisation de son propriétaire.

COMMUNICATION PRUDENTE

La communication est un élément vital pour toute entreprise. Elle peut aussi constituer un risque substantiel si elle n'est pas réalisée avec vigilance et réflexion. Alors que la communication se virtualise avec la technologie, les nuances que l'on exprime dans les conversations en personnes peuvent être difficiles à reproduire.

Ne vous laissez pas tromper par la nature informelle des SMS ou des messages instantanés, qui ont un poids et une importance similaires à ceux de la méthode à l'ancienne des mémos. Avant de cliquer sur « Envoyer », demandez-vous quel sentiment vous éprouveriez à la lecture de ces mots à la une de demain.

Votre communication doit réussir les tests critiques suivants :

- » N'employez pas de grossièretés, d'insultes ni aucun autre langage offensant.

- » Ne dénigrez pas les autres employés, les clients, les membres ou les partenaires commerciaux de l'entreprise.
- » Si vous pensez devoir ajouter la mention « À détruire après lecture », abstenez-vous d'écrire le message.
- » Évitez l'usage du sarcasme ou de l'humour, difficiles à retranscrire à l'écrit.
- » N'utilisez pas de mots « alarmants » relatifs à la compétitivité (comme « dominer » ou « monopoliser »), même sur le ton de la plaisanterie.
- » Privilégiez les faits aux exagérations.
- » N'émettez pas d'hypothèses sur la légalité d'un comportement.
- » Veillez à préserver les informations confidentielles ou privées.
- » Vos communications doivent respecter les politiques de l'entreprise relatives au comportement approprié sur le lieu de travail, à la confidentialité et à la vie privée.
- » Si vous effectuez des communications sur des plateformes de réseaux sociaux, lisez et respectez la politique relative aux réseaux sociaux.

Toutes les demandes provenant de représentants des médias, du secteur ou d'agences gouvernementales, y compris toutes les demandes de commentaire, doivent être adressées au service des communications.

ÉVITEMENT DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Un conflit d'intérêts désigne une situation dans laquelle les intérêts personnels d'un employé sont, ou semblent être, en contradiction avec ceux de l'entreprise.

Rien n'est plus dangereux pour la réputation d'un employé ou d'une entreprise en matière d'intégrité et de comportement éthique qu'un conflit d'intérêts, qu'il soit présumé ou avéré. Un employé qui accepte de luxueux

divertissements de la part d'un prestataire, puis qui choisit ce même prestataire pour un contrat lucratif, verra inévitablement ses motivations pour avoir choisi ce prestataire remises en question, même si celui-ci représentait le choix le plus pertinent. Des conflits peuvent également survenir avec des prestataires existants à mesure que nous élargissons la portée de notre relation avec eux.

Tous les employés de Land O'Lakes sont tenus d'« agir avec intégrité ». Lisez et respectez la politique relative aux conflits d'intérêts de l'entreprise, qui traite des types de conflits les plus courants, tels que :

- » les cadeaux et divertissements ;
- » le travail avec des membres de la famille ;
- » les délits d'initié ;
- » faire des affaires avec Land O'Lakes ;
- » siéger à un conseil d'administration externe ;
- » les activités secondaires ;
- » travailler pour des concurrents ;
- » les intérêts financiers personnels.

TENUE DE REGISTRES COMMERCIAUX DÉTAILLÉS

Land O'Lakes s'engage à préserver l'intégrité de ses dossiers et exige que tous les rapports, documents, états financiers et autres registres commerciaux soient exacts et conformes à toutes les procédures comptables et aux contrôles internes qui s'appliquent.

Chaque employé est responsable de s'assurer de l'exactitude et de l'exhaustivité des registres commerciaux qu'il crée ou qu'il tient.

Ne détruisez jamais un registre commercial avant d'avoir consulté la politique relative à la gestion des dossiers de l'entreprise ainsi que le calendrier de conservation des documents. Si un dossier est mis en suspens pour litige, conservez-le jusqu'à nouvel ordre du service juridique.



Q ET R

1

Je constate énormément d'informations erronées sur les réseaux sociaux en ce qui concerne les pratiques agricoles et la biotechnologie. Il s'agit de questions particulièrement importantes pour nos membres et nos clients. Puis-je intervenir pour rectifier les erreurs ?

Le meilleur moyen pour Land O'Lakes de soutenir ses membres consiste à s'exprimer d'une voix puissante et unifiée. C'est pourquoi notre politique relative aux réseaux sociaux définit les règles qui s'appliquent lorsqu'un employé utilise les réseaux sociaux au nom de l'entreprise ou lorsqu'il fait référence à l'entreprise ou à ses produits.

2

Puis-je utiliser mon ordinateur professionnel à des fins personnelles ?

Bien qu'une utilisation personnelle limitée soit autorisée, il n'est pas garanti que votre vie privée soit préservée si vous utilisez un actif de l'entreprise à des fins personnelles.

3

La presse locale m'a contacté(e) pour me demander mon avis sur l'agrandissement de notre usine. Puis-je répondre ?

Non. Transmettez toutes les demandes des médias au service des communications. Consultez la politique relative à la divulgation des informations pour en savoir plus.

4

Land O'Lakes n'étant pas une entreprise publique, je n'ai donc pas à me soucier du délit d'initié. Est-ce correct ?

Non. Dans le cadre de votre emploi chez Land O'Lakes, vous pouvez prendre connaissance d'informations confidentielles cruciales sur d'autres entreprises, comme des plans de fusion ou de cession, une nouvelle offre de produit ou d'autres informations pouvant avoir une incidence sur les actions de cette entreprise. N'utilisez ni ne partagez jamais ces informations à votre avantage. Consultez la politique relative aux conflits d'intérêts pour en savoir plus.

5

Je crois que quelqu'un enregistre mes conversations. Est-ce acceptable ?

Non. L'entreprise interdit l'utilisation non autorisée ou secrète de caméras ou d'équipements d'enregistrement ou de diffusion sonore ou vidéo.

6

Un prestataire invite régulièrement notre dirigeant à des repas au restaurant avec du bon vin onéreux. Notre dirigeant refuse d'entendre tout commentaire négatif au sujet de ce prestataire et lui octroie fréquemment de nouveaux contrats. N'y a-t-il pas conflit d'intérêts ?

Ce scénario illustre la raison pour laquelle recevoir des cadeaux et des divertissements de la part de prestataires nouveaux ou existants peut poser problème. Bien que ce prestataire puisse être en mesure de réaliser le service que nous recherchons et qu'il puisse représenter le meilleur choix pour notre entreprise, le comportement du dirigeant donne l'impression que son jugement pourrait être altéré par des divertissements fréquents et luxueux. Les employés sont tenus d'éviter les conflits d'intérêts, qu'ils soient réels ou potentiels, en se conformant à la politique relative aux conflits d'intérêts lorsqu'un tiers lui offre des cadeaux ou des divertissements professionnels.

7

Un client me demande de modifier la date d'un bon de commande pour une histoire de règles comptables. Puis-je l'aider ?

Non. Tous les registres commerciaux doivent être exhaustifs et exacts, sans exception.

NOTRE MÉTHODE DE TRAVAIL





La mission qui est la nôtre chez Land O'Lakes est très importante. Sa concrétisation implique de constituer et de pérenniser des équipes extrêmement performantes, qui travaillent en étroite collaboration, en faisant en sorte d'attirer et de fidéliser les meilleurs talents dans notre secteur d'activité.

Nous nous engageons à fournir un environnement de travail empreint de respect, où les employés agissent et sont traités avec professionnalisme, et où chacun a l'opportunité d'atteindre son plein potentiel et de contribuer à la réussite de l'entreprise.



COMPORTEMENT APPROPRIÉ SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Un environnement de travail efficace ne tolère pas la discrimination, le harcèlement, ni aucune autre forme de comportement inapproprié ou non professionnel, et cela, que le responsable soit un collègue, un responsable, un client, un prestataire ou toute autre personne. Non seulement ces comportements représentent une violation de la politique de l'entreprise relative au comportement approprié sur le lieu de travail, mais ils peuvent également s'avérer illégaux.

Il peut être difficile de vous exprimer si vous êtes confronté(e) à ce type de comportement. Souvent, l'auteur de ces actes est considéré comme une personne plus importante ou plus puissante que sa cible et ayant la possibilité de nuire à la carrière de ceux qui s'opposent à lui. Cependant, chaque employé doit évoluer dans un milieu de travail exempt de toute conséquence négative d'un comportement inapproprié, et chaque employé, ainsi que ses pairs, est tenu de garantir une culture axée sur la dignité et le respect, dans laquelle tout le monde est le bienvenu.

Si vous voyez, entendez ou êtes victime d'un comportement inapproprié, contactez l'une des ressources mentionnées dans le présent Code.

LUTTE CONTRE LES REPRÉSAILLES

Land O'Lakes interdit l'exercice de représailles à l'encontre de tout employé signalant en toute bonne foi des violations soupçonnées ou avérées du Code ou des politiques de l'entreprise.

DIVERSITÉ ET INTÉGRATION

La diversité et l'intégration sont deux valeurs essentielles à notre réussite, elles résident au cœur de notre identité. Cela se traduit par le respect et la valorisation des perspectives, des expériences et des talents de tous les individus.

Notre communauté d'employés et de membres, fondée sur les principes de la diversité et de l'intégration, nous permet de libérer notre plus grand potentiel grâce à une culture qui met en avant le travail en équipe.

SÉCURITÉ DU LIEU DE TRAVAIL

La sécurité est au cœur de tout ce que nous entreprenons chez Land O'Lakes, ce principe est particulièrement manifeste en ce qui concerne nos employés. Notre vaste programme sur la sécurité vise à créer une culture d'excellence de la sécurité à tous les niveaux de l'organisation.

Vous pouvez prendre part à notre culture de la sécurité en suivant l'ensemble des politiques et pratiques relatives à la sécurité de l'entreprise et toutes les lois applicables à ce sujet :

- » Signalez immédiatement toute blessure, tout presque accident et tout risque potentiel pour la sécurité.
- » Assurez votre propre sécurité et celle des personnes qui vous entourent.
- » Ne faites pas passer la production avant les individus, et ne prenez pas de raccourcis lorsqu'il s'agit de sécurité.

DROGUE ET ALCOOL AU TRAVAIL

Notre engagement en matière de santé et de sécurité des employés implique l'interdiction de l'utilisation ou de l'abus de drogues ou d'alcool au travail. Consultez la politique relative à la drogue et à l'alcool de l'entreprise pour en savoir plus, y compris sur l'alcool lors de l'exercice de ses fonctions.

VIOLENCE SUR LE LIEU DE TRAVAIL

La prévention de la violence au travail constitue une autre de nos priorités en matière de sécurité. Si une personne adopte un comportement ou emploie des paroles occasionnant de la peur ou des inquiétudes pour la sécurité d'autrui ou pour la propriété de l'entreprise, contactez immédiatement l'équipe chargée de la sécurité internationale. Sauf là où la loi l'interdit, l'entreprise prohibe également la présence d'armes sur la propriété de l'entreprise ou lors de l'exercice de fonctions pour l'entreprise.



Q ET R

Mon comportement pendant mes temps libres ne regarde que moi, est-ce correct ?

Généralement, oui. Mais à de rares occasions, le comportement d'un(e) employé(e) en dehors du travail peut l'empêcher d'accomplir son travail. Dans de telles situations, la vie personnelle et la vie professionnelle peuvent se chevaucher. En dehors du travail, les employés doivent éviter toute conduite susceptible d'altérer leurs performances professionnelles ou de nuire à la réputation ou aux intérêts commerciaux de l'entreprise.

Ma collègue sort tout juste d'une relation violente. Elle m'a dit qu'elle avait peur que son ex se présente au travail pour lui faire du mal, et elle a trop peur d'en parler à la direction. Que dois-je faire?

Vous avez raison de vous inquiéter. Les problèmes conjugaux peuvent se poursuivre sur le lieu de travail et parfois s'avérer mortels. L'équipe chargée de la sécurité internationale peut fournir des conseils à l'établissement et à l'employé(e) concerné(e) avant que la situation ne dégénère. Le service de sécurité doit être contacté immédiatement, ainsi que la direction et les RH de l'établissement.

Je suis formé sur la politique relative au verrouillage et à l'étiquetage, mais si je la suis, nous allons passer à côté de trois importantes commandes aujourd'hui. Que dois-je faire ?

Ne faites jamais passer la production avant la sécurité. Ces règles ont été établies pour vous protéger, vous et vos collègues. Suivez toutes les règles de sécurité, quelles que soient les circonstances.

Mon service a récemment reçu des candidats en entretien pour un nouveau poste, et j'ai entendu mon responsable refuser l'un des postulants parce qu'il était trop « près de la retraite ». Est-ce acceptable?

Une personne qui émet des suppositions basées sur l'âge, l'origine ethnique, le sexe ou tout autre facteur faisant l'objet d'une protection enfreint la politique de l'entreprise, et probablement la loi. Cette personne risque également de passer à côté de personnes très talentueuses. Contactez l'une des ressources mentionnées dans le présent Code pour signaler vos préoccupations.

NOTRE COMPÉTITIVITÉ



Chez Land O'Lakes, nous sommes fiers des produits que nous proposons sur le marché, ainsi que de l'intégrité et de l'honnêteté dont nous faisons preuve dans leur commercialisation. Nous nous livrons à une concurrence féroce, mais axée sur l'intégrité. Nous traitons équitablement nos clients et nos prestataires. Nous ne nécessitons ni n'exerçons aucune pratique commerciale déloyale ou trompeuse ; nous sommes fiers de présenter nos produits de façon honnête et franche.

Nous respectons les lois qui interdisent la concurrence déloyale, les échanges commerciaux restreints, les activités économiques prédatrices ainsi que les pratiques commerciales déloyales ou contraires à l'éthique. Nous agissons en faveur du système de libre entreprise et des réglementations en place pour assurer sa pérennité.

UNE CONCURRENCE AXÉE SUR L'INTÉGRITÉ

En vertu des lois antitrust, élaborées en vue de promouvoir une concurrence libre et loyale, certaines activités sont strictement illégales. Ne discutez ou n'échangez jamais d'informations avec un concurrent (ou un concurrent éventuel), et ne concluez jamais d'accord avec lui à propos des « points interdits » suivants :

- » Offres passées, présentes ou à venir
- » Coûts, y compris ceux des ingrédients
- » Données ou plans commerciaux
- » Clients
- » Territoires ou marchés
- » Stocks
- » Plans de production
- » Études de marché
- » Prix ou politiques tarifaires
- » Promotions ou remises
- » Conditions générales de vente
- » Bénéfices

Consultez la politique antitrust de l'entreprise pour en savoir plus et contactez le service juridique si vous avez des questions.

ASSOCIATIONS/ÉVÉNEMENTS PROFESSIONNEL(LE)S

Lorsque des concurrents se rassemblent, à l'occasion par exemple d'associations ou d'événements professionnels, le risque d'antitrust existe. Tout employé envisageant de participer à ce type d'événement est tenu de respecter le Programme de certification relatif aux associations et événements professionnels avant de s'y rendre.

RÉGLEMENTATIONS COMMERCIALES

Nous nous engageons à nous conformer aux lois sur les sanctions économiques, l'importation et l'exportation de tous les pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Nous respectons également les lois et réglementations anti-boycott américaines.

Le respect des réglementations américaines relatives aux échanges extérieurs est essentiel à notre croissance continue sur les marchés étrangers. Il reflète notre engagement à conduire nos affaires de façon éthique et intégrée. Consultez la politique relative à la conformité des échanges commerciaux pour en savoir plus.

QUALITÉ DES PRODUITS

Nous nous engageons à proposer en permanence des produits satisfaisant pleinement nos clients et consommateurs, tout en respectant des normes d'entreprise et réglementaires strictes en matière de sûreté, de qualité, de sécurité et de comestibilité.

La sécurité et la qualité des produits sont des valeurs fondamentales. Rien n'est plus important que la sécurité et la santé des humains et des animaux que nous nourissons. Chaque employé a un rôle à jouer dans notre mission en matière de qualité et de sécurité. Préservez nos produits et la sécurité et signalez toute préoccupation à la direction.

UNE APPROCHE COMMERCIALE INTÈGRE

Chez Land O'Lakes, nous soutenons des activités marketing qui auront un impact positif sur la société dans son ensemble, sur nos démarches de développement durable et sur notre mission. Nos pratiques commerciales et marketing sont fondées sur l'honnêteté et la responsabilité à l'égard des consommateurs, de nos clients, de nos membres et de nos employés. Les déclarations fausses ou trompeuses sont contraires à la valeur essentielle de notre entreprise, qui consiste à agir de façon juste, et à notre attachement à développer la confiance à l'égard de nos marques.

En tant que chefs de file et partenaires engagés, nous appliquons ces principes dans l'ensemble de nos canaux de vente et marketing, y compris en ce qui concerne l'emballage et l'étiquetage des produits, les documents commerciaux, la publicité professionnelle, le sponsoring de marques et toutes les formes de publicité (télévision, papier, radio, supports numériques, sites web, promotions et événements).

L'ensemble des supports de vente, marketing et promotionnels sont examinés avant leur publication par les services marketing et juridique afin de garantir que nos normes de qualité sont respectées.





SCÉNARIOS

« COO-PÉTITION »

Land O'Lakes mène des discussions préliminaires avec l'entreprise X à propos de la formation d'une coentreprise. L'entreprise X est actuellement une concurrente de Winfield United. Lors d'une réunion, le vice-président des ventes de l'entreprise X vous propose une liste de ses clients, produits et tarifs. Que devriez-vous faire ?

Parfois, un concurrent peut aussi être un client (voire un partenaire commercial), il peut donc être difficile de déterminer la limite entre « concurrence » et « coopération ». Dans ce scénario, malgré la potentielle coentreprise, les données concurrentielles ne peuvent pas être partagées sans l'autorisation du service juridique. N'acceptez pas ces informations et rédigez au plus vite ce qui s'est passé en précisant votre réponse.

PROFESSIONNELLES

Vous participez à une table ronde dans le cadre d'un salon professionnel auquel vos concurrents sont présents. Le premier thème concerne une campagne en faveur du changement des lois afin de faciliter la commercialisation de nouvelles technologies. La conversation porte ensuite sur la normalisation des modalités de crédit et de paiement dans le secteur, qui stimulerait significativement les performances. Devriez-vous vous en inquiéter ?

Les activités de lobbying par une association professionnelle sont autorisées, même si elles sont entreprises entre sociétés concurrentes. Cependant, lorsque la conversation bifurque sur les modalités de crédit et de tarification, deux composantes relatives aux tarifs, vous devez « claquer la porte », c'est-à-dire interrompre la conversation, déclarer que vous ne pouvez pas y prendre part et demander à tous les participants de noter le moment auquel vous avez quitté la conversation. Demandez immédiatement conseil au service juridique.



VEILLE CONCURRENTIELLE

La cueillette d'informations et de renseignements à propos de nos concurrents est autorisée tant que des sources publiquement disponibles sont utilisées, comme les journaux et rapports du secteur, les archives gouvernementales, les discours et les médias. La veille concurrentielle inclut l'obtention d'informations à partir de sources fiables (comme Dun & Bradstreet), de conférences académiques ou de salons professionnels.

Ne recourez jamais à des moyens illégaux ou contraires à l'éthique à des fins de veille concurrentielle. Cela comprend la fraude, la fausse représentation, la violation de propriété, l'accès non autorisé à des registres électroniques ou le fait de demander à des employés de divulguer des informations confidentielles ou des secrets commerciaux sur leurs employeurs précédents. Ne recherchez ni n'acceptez jamais d'informations de cette nature de la part d'un concurrent.

1. Faire preuve de jugement indépendant dans toutes les décisions professionnelles, en particulier pour celles qui auront une incidence sur notre compétitivité (comme les décisions relatives à la tarification, au territoire, à la production, etc.).
2. Demander conseil au service juridique avant de vous entretenir avec des concurrents.
3. Vous assurer que toute rencontre ou discussion avec un concurrent est justifiée par une raison professionnelle légitime.
4. Dans la mesure du possible, établir et respecter un ordre du jour écrit pour les réunions de ce type, et garder une trace de cet ordre du jour et des notes prises au cours de la réunion.
5. Interrompre toute discussion s'écartant de l'ordre du jour et/ou abordant un point interdit. Veiller à ce que tous les participants notent votre objection, puis « claquer la porte » en quittant la discussion/réunion.
6. Utiliser votre jugement dans toutes les communications menées avec ou envoyées à des concurrents, des fournisseurs et des clients. Avant d'envoyer des communications, en réviser le contenu en adoptant le point de vue d'un organisme de régulation en matière d'antitrust ou d'un plaignant, et reformuler toute section pouvant être mal interprétée.
7. Valider toutes les formations antitrust requises.
8. Lire et respecter la politique antitrust de l'entreprise.

Ce qu'il faut faire

ANTITRUST

Ce qu'il ne faut pas faire

1. Utiliser sur le ton de la plaisanterie, ou de toute autre manière, des mots « alarmants » tels que part de marché, prendre, battre, voler, dominer ou monopoliser lorsque vous abordez des questions relatives à la concurrence. Adoptez plutôt un langage proconcurrentiel, en abordant par exemple le pourcentage de ventes, le pourcentage dans le secteur, la pénétration commerciale, l'indexation, la croissance, les gains et les attributions de contrats.
2. Penser que toutes les discussions avec un concurrent sont « à titre confidentiel ».
3. Relâcher la vigilance antitrust trop tôt lors d'une fusion ou d'une acquisition.
4. Conclure un accord avec un concurrent à propos d'un point interdit.
5. Aborder un point interdit avec un concurrent.
6. S'engager dans une activité de boycottage groupé en se mettant d'accord avec un concurrent pour ne pas faire d'affaires avec un individu ou un prestataire en particulier.
7. Accepter des informations concurrentielles de la part de concurrents. Si vous recevez des informations concurrentielles d'une source légitime (via un client ou un document public), précisez clairement la source d'où proviennent ces informations.



UN CITOYEN DU MONDE



L'engagement de Land O'Lakes pour faire ce qui est juste ne se limite pas aux frontières. Établir des communautés solides, créer des rémunérations durables et agir en tant qu'ambassadeurs efficaces de nos ressources constituent des engagements tout aussi importants que la qualité de nos produits et services.

Nous travaillons dans les communautés du monde entier en vue de produire davantage de nourriture avec des moyens moindres, d'encourager l'innovation et de préserver notre planète. Notre mission consiste avant tout à travailler ensemble au service du bien commun, pour notre génération et celles à venir.



GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

En tant que coopérative appartenant à des agriculteurs, incarner le rôle d'ambassadeurs de la Terre et préserver ses ressources naturelles pour les générations à venir représente plus qu'une façon de travailler ; cela fait partie de nous.

Les employés de Land O'Lakes ne doivent pas se contenter de respecter les lois et réglementations environnementales applicables, ils doivent aller au-delà. Ils sont tenus d'honorer et de respecter l'engagement de l'entreprise, qui met un point d'honneur à mener ses affaires de façon socialement responsable et solide sur le plan économique. Elle accorde également une grande importance à ce que ses activités soient basées sur la science, et à ce qu'elles visent à nourrir davantage de personnes avec moins de ressources.

Il est également attendu des employés qu'ils agissent de manière à réduire l'impact de nos opérations sur l'environnement.

CONFORMITÉ AUX LOIS

Ce code véhicule notre engagement à nous conformer à la loi, que ce soit en termes d'emploi, de concurrence ou de respect de l'environnement.

Pour faire simple, nous respectons la loi, qu'importe où nous exerçons nos activités. Nous n'acceptons aucune exception ni aucune excuse, y compris l'exercice de pression provenant de tiers ou les exigences liées au travail. Les solutions de rechange sont également interdites, comme engager un consultant ou un tiers pour qu'il fasse quelque chose qu'un employé n'a pas le droit de faire.

Chaque jour et à tout moment, nous faisons ce qui est juste.

PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

Land O'Lakes s'engage à protéger les droits fondamentaux de l'Homme dans l'ensemble de notre organisation et de notre chaîne logistique.

En vertu de la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes fondamentaux au travail de 1998, nous n'aurons pas recours au travail des enfants. Nous n'aurons pas recours au travail non volontaire, que ce soit dans le cadre d'un asservissement, d'un emprisonnement, d'une obligation, d'une servitude ou dans le cadre militaire.

Nous attendons de nos partenaires commerciaux et fournisseurs qu'ils honorent ces principes ainsi que ceux décrits dans notre Code de conduite destiné aux fournisseurs.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES POTS-DE-VIN

Tous les employés, en particulier ceux qui se trouvent à l'international, doivent lire et respecter la politique de lutte contre la corruption et les pots-de-vin de l'entreprise, qui interdit strictement l'offre et l'acceptation de choses de valeur en vue d'obtenir ou de conserver un avantage professionnel de quelque nature que ce soit.

Cela s'applique en particulier aux individus qui travaillent dans des cultures où de telles pratiques sont courantes et largement acceptées. Les sanctions pour un tel comportement, même si l'auteur est un tiers agissant au nom de l'entreprise, sont lourdes et peuvent inclure des sanctions pénales et des amendes s'élevant à plusieurs millions de dollars. Demandez conseil au service juridique si vous avez des questions à ce sujet.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Le blanchiment d'argent désigne les méthodes visant à dissimuler les bénéfices d'activités illégales ou à faire paraître légitime la source de fonds illégaux. Land O'Lakes respecte toutes les lois interdisant les activités de blanchiment d'argent.

Les situations suivantes peuvent être considérées comme des signes d'alerte à surveiller :

- » Un client qui formule une demande inhabituelle concernant la destination des paiements.
- » Un client qui demande qu'un paiement soit effectué en espèces ou équivalents.
- » Un client qui demande qu'un paiement soit divisé en petits montants afin d'éviter les seuils de signalement.
- » Un client qui demande que des paiements soient effectués via un pays et/ou une partie n'ayant aucun lien avec la transaction.

Contactez le service financier si ce type de demande ou si toute autre demande inhabituelle vous est adressée.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES ET POLITIQUES

Land O'Lakes accorde une importance spéciale au leadership, et ces engagements se reflètent dans son rôle de leader dans nos communautés. Nous encourageons les employés à s'impliquer dans leur communauté et à déterminer quand et comment investir leur temps, leur argent ou leurs ressources au service d'activités civiques et politiques.

Toutefois, les fonds de l'entreprise ne peuvent pas être utilisés pour des activités politiques personnelles, telles que la participation ou le paiement de dépenses en faveur d'un candidat, d'une campagne, d'un parti ou d'une organisation politique ou bien d'un titulaire d'un mandat politique.



Notre service des relations avec les gouvernements est chargé de représenter l'entreprise pour toutes les questions d'ordre législatif, réglementaire et de politique publique. Il prend en charge toutes les demandes d'informations ou de commentaires à destination ou en provenance de fonctionnaires ou d'organismes gouvernementaux.

Entretenir des relations avec des représentants du gouvernement en vue d'influencer la législation ou la rédaction de politiques peut être considéré comme du lobbying, et ces relations doivent faire l'objet d'inscriptions et de publications. Vous êtes donc tenu(e) de demander conseil au service des relations avec les gouvernements ou au service juridique avant d'entreprendre de telles activités.

Q ET R

Mon conjoint participe à une élection à une commission scolaire locale et je souhaiterais le soutenir en envoyant des e-mails à mes collègues qui travaillent à proximité de notre école. Est-ce possible ?

Bien que l'entreprise encourage les employés et leur famille à s'impliquer dans les communautés dans lesquelles ils vivent et travaillent, les actifs de l'entreprise (comme le temps de travail, les e-mails, le matériel, les logiciels et certains fonds) ne peuvent pas être utilisés dans le cadre d'activités politiques privées.

Nous avons été contactés par un client à propos de l'expédition d'un produit dans un pays répertorié comme « sanctionné » dans notre politique relative à la conformité des échanges commerciaux. Lorsque nous avons annoncé au client que nous ne pouvions pas procéder à la vente, il nous a demandé de l'envoyer plutôt dans un pays adjacent dans lequel les exportations sont autorisées. Que dois-je faire ?

Vous avez raison de vous inquiéter. Contactez immédiatement le service importation/exportation ou le service juridique. Land O'Lakes ne peut participer à des tentatives de contournement des lois sur le commerce.

Un représentant du gouvernement d'un pays dans lequel nous vendons des produits insiste pour que nous commençons à verser les remboursements qui lui sont dus sur un nouveau compte bancaire, et non sur celui à partir duquel nous recevons les paiements. Dois-je m'en inquiéter ?

Bien que cette demande puisse s'avérer légitime, elle doit faire l'objet d'une enquête approfondie. Contactez le service financier et le service juridique de l'entreprise si vous recevez une demande nouvelle ou inhabituelle d'un partenaire commercial étranger, en particulier si ce partenaire représente un gouvernement, et si sa demande concerne des modalités de paiement.

Il s'agit d'un Code, et non d'un contrat.

Notre Code de conduite rassemble les principaux principes que nous appliquons dans l'exercice de notre activité. Ce document n'est pas un contrat. Il n'exprime aucun droit à l'emploi et ne garantit aucun emploi pour quelque durée que ce soit.

Modifications du Code.

Le Code peut faire l'objet de modifications occasionnelles. La version la plus récente sera disponible sur le site intranet de l'entreprise (Front Door) ou sur notre site Web externe, landolakesinc.com.

Attestation.

En signant ci-dessous (de façon réelle ou virtuelle), je reconnais que j'ai lu et compris le Code de conduite de Land O'Lakes, et que j'accepte de le respecter.

SIGNATURE DE L'EMPLOYÉ

IDENTIFIANT DE L'EMPLOYÉ

DATE

Poser une question ou signaler des préoccupations

Chez Land O'Lakes, nous faisons toujours ce qui est juste. Dans certaines situations, faire ce qui est juste consiste à effectuer un signalement ou à poser une question.

Téléphone : États-Unis et Canada : 855-835-5565
Les personnes appelant d'un autre pays doivent contacter un opérateur et demander à appeler le 470 219 7131.

Internet: connecthotline.ethicspoint.com

LAND  LAKES INC.®